Nations Unies A/55/182

Assemblée générale

Distr. générale
26 juillet 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Point 123 de l'ordre du jour provisoire*
Plan des conférences

Prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Des services d'interprétation sont fournis aux réunions tenues par des groupes régionaux et autres groupes importants dans la limite des ressources disponibles, c'est-à-dire lorsque les ressources existantes ne sont pas utilisées en raison de l'annulation de réunions d'organes inscrites au calendrier. Certaines mesures peuvent être prises pour accroître les chances de réaffectation des services et on a constaté une augmentation du pourcentage de réunions pour lesquelles des services d'interprétation ont été fournis pendant la période de trois ans à l'étude. La hausse du nombre de demandes de services de conférence en dehors de l'horaire habituel des réunions s'est poursuivie et a compris des demandes de services d'interprétation.

* A/55/150.
** Le présent rapport donne des statistiques pour la période se terminant le 30 juin 2000.

00-55458 (F) 280700 280700

I. Introduction

1. Dans ses résolutions 50/206 A du 23 décembre 1995 et 51/211 A du 18 décembre 1996, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'assurer, dans la limite des ressources approuvées pour les services de conférence pour les exercices biennaux 1996-1997 et 1998-1999, des services d'interprétation pour les réunions de groupes régionaux et d'autres groupes importants d'États Membres, à la demande de ces derniers, compte tenu de la priorité accordée aux réunions inscrites au calendrier des conférences et réunions et de lui présenter, à ses cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions un rapport sur l'application de cette décision, par l'intermédiaire du Comité des conférences. Le Comité a soumis les rapports demandés dans le cadre de ses rapports annuels à l'Assemblée générale. Un nouveau rapport sur la question (A/53/826) a été publié conformément au paragraphe 31 de la résolution 53/208 du 18 décembre 1998, le rapport le plus récent ayant été publié sous la cote A/54/208.

2. En outre, au paragraphe 11 de sa résolution 54/248 B, l'Assemblée générale a décidé que devaient être prévues au budget de l'exercice biennal suivant toutes les ressources nécessaires à la prestation de services d'interprétation pour les réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres, à la demande de ces groupes et au cas par cas, conformément à la pratique établie, et a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-cinquième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences, un rapport sur l'application de cette décision.

3. Le présent rapport, qui fait suite à la demande susmentionnée de l'Assemblée générale, contient les statistiques relatives aux réunions des groupes régionaux et autres groupes importants qui se sont tenues de juillet 1999 à fin juin 2000, avec une ventilation par groupe régional.

4. L'Assemblée générale a donné pour instructions au Secrétariat de prévoir la prestation de services auxdits groupes dans ses demandes de ressources, tout en maintenant sa décision d'en assurer la prestation dans la limite des ressources disponibles, c'est-à-dire sans affectation spécifique de ressources à ces services.

5. Le Secrétariat applique ces directives en tenant compte de la pratique des organes inscrits au calendrier des réunions. Pour chaque exercice biennal, il planifie ses demandes de ressources en tenant compte des demandes qu'il reçoit de la part de plusieurs centaines de réunions, dont il effectue ensuite, le cas échéant, la programmation. La réduction, par suite d'annulation, du nombre des réunions effectivement tenues, dégage des moyens qui permettent d'assurer des services aux groupes régionaux et autres groupes importants.

II. Données

6. Pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, les 41 demandes de services de conférence pour des réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres devant se tenir à Genève ont été satisfaites (soit 100 %).

7. À New York, pour la période du 1er juillet 1999 à fin juin 2000, les 1 194 demandes portant sur des locaux ont toutes été satisfaites. Toutefois, comme par le passé, les groupes ont souvent dû se réunir en dehors des heures habituelles de tra-

vail. Cette tendance s'est même accentuée en raison d'un calendrier plus chargé et du fait que d'autres réunions intergouvernementales se réunissaient pendant les heures normales de travail. En ce qui concerne les services d'interprétation, sur 321 demandes, 269 ont pu être satisfaites, soit au total 84 %. Toutefois, pendant les périodes de pointe, certaines réunions ont été programmées et ont reçu des services de conférence en dehors des heures de travail habituelles, en particulier après 18 heures.

8. Les principales difficultés rencontrées par le Secrétariat pour fournir des services de conférence au cours de la période de 12 mois écoulée sont les suivantes : a) augmentation du nombre de réunions programmées par rapport aux années précédentes et, notamment, nombreuses activités préparatoires en vue de la tenue des deux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale; b) augmentation du nombre de réunions nécessitant des services d'interprétation demandées par le Groupe des 77, compensée en partie par une diminution du nombre des demandes formulées par d'autres groupes régionaux; et, enfin, c) tendance croissante à l'allongement de la durée des réunions du Conseil de sécurité et/ou au nombre de réunions de groupes de travail du Conseil (62, par exemple, pour le mois de juin). Ces dernières réunions sont, à l'évidence, très difficiles à prévoir.

9. On trouvera ci-après un tableau comparatif des données relatives aux trois périodes ayant fait l'objet de rapports :

	Services d'interprétation			*Locaux*	
	Demandés	*Fournis*	*Non fournis*	*Demandés*	*Fournis*
Juillet 1999-juin 2000	321	269	52	1 194	1 194
Juillet 1998-juin 1999	314	262	52	909	909
Juillet 1997-juin 1998	348	283	65	535	535
Ventilation par groupe régional, juillet 1999-juin 2000 – Genève					
Groupe des 77	18	18	–	18	18
Groupe des États d'Afrique	8	8	–	8	8
Groupe des États d'Asie	1	1	–	1	1
Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes	13	13	–	13	13
Groupe des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique	1	1	–	1	1
Ventilation par groupe régional, juillet 1999-juin 2000 – New York					
Groupe des 77	162	135	27	650	650
Mouvement des pays non alignés	28	20	8	110	110
Groupe des États d'Afrique	50	37	13	119	119
Groupe des États d'Asie	13	12	1	15	15
Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes	16	15	1	16	16
Groupe des États d'Europe occidentale et autres États	16	15	1	16	16
Groupe des États arabes	–	–	–	89	89
Alliance des petits États insulaires	–	–	–	1	1
Association des États de la Caraïbe	2	2	–	2	2
Association des nations de l'Asie du Sud-Est	2	2	–	6	6

	Services d'interprétation			*Locaux*	
	Demandés	*Fournis*	*Non fournis*	*Demandés*	*Fournis*
Communauté des Caraïbes	–	–	–	7	7
États du Commonwealth	–	–	–	2	2
Groupe des États d'Europe de l'Est	–	–	–	13	13
Communauté économique des États de l'Afrique l'Ouest	5	5	–	5	5
Communauté européenne	1	1	–	1	1
Groupe des États d'Amérique centrale	–	–	–	5	5
Groupe des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique	7	6	1	8	8
Comité mixte de coordination du Groupe des 77 et du Mouvement des pays non alignés	7	7	–	7	7
Groupe JUSCANZ (Japon, États-Unis d'Amérique, Canada et Nouvelle-Zélande)	–	–	–	89	89
Pays sans littoral	3	3	–	4	4
Pays les moins avancés	1	1	–	2	2
Groupe de Rio	6	6	–	10	10
Communauté de développement de l'Afrique australe	–	–	–	8	8
Association sud-asiatique de coopération régionale	2	2	–	4	4
Forum du Pacifique Sud	–	–	–	4	4

10. Afin de fournir des services et des locaux chaque fois que possible aux groupes régionaux et autres groupes importants, la Section de la planification et du service des séances a continué de travailler en étroite collaboration avec les secrétaires et organisateurs des réunions inscrites au calendrier et autres réunions pour lesquelles des services de conférence étaient réservés, afin de se tenir informée suffisamment à l'avance des annulations ou d'autres cas dans lesquels les réunions pourraient ne pas avoir besoin de services pendant un intervalle complet de trois heures. En fournissant les informations voulues suffisamment à l'avance, la plupart des groupes régionaux, qui se réunissent le plus souvent pendant des périodes de moins de trois heures, ont pu bénéficier des services dont ils avaient besoin. C'est grâce à cette coordination avec les groupes régionaux que le Secrétariat est en mesure d'offrir les services d'interprétation nécessaires lorsque la demande pour des services de conférence est particulièrement forte.

11. Bien que le taux de satisfaction se soit amélioré entre le début et la fin de la période considérée, les demandes de services d'interprétation ont été plus nombreuses et ont pu être satisfaites plus souvent au cours de la première année. Ceci s'explique en partie par le plus grand nombre de réunions intergouvernementales qui se sont tenues en 1999 (programmées ou non), comme il est indiqué au paragraphe 8 ci-dessus, et à la pénurie relative de locaux au cours de la période la plus récente. La plupart des groupes régionaux ne souhaitent pas se réunir en dehors des heures de réunion habituelles.

12. Il n'est pas possible de faire une étude comparative des statistiques ventilées par groupe régional, car il n'a pas été établi de ventilation pour les périodes précédentes. Il convient de signaler que, récemment, un groupe important d'États Mem-

bres a tenu à plusieurs reprises au moins deux réunions par jour avec services d'interprétation au cours de la dernière période considérée. En une seule semaine, le groupe en question a tenu 18 réunions avec services d'interprétation, le plus souvent en liaison avec des sessions en cours. Toutefois, les prestations demandées n'ont pas toujours pu être assurées, ce qui a contraint le groupe à se réunir, dans certains cas, après les heures normales de travail, lorsque les services d'interprétation étaient indispensables à leurs travaux et ne pouvaient être fournis à un autre moment.

Conclusion

13. Le taux de satisfaction des demandes de services d'interprétation aux groupes régionaux et autres groupes importants pendant la période à l'étude est passé de 81 % pour la période 1997-1998 à 84 % pour la période en cours, c'est-à-dire de juillet 1999 à juin 2000. On pourrait encore améliorer ce pourcentage si l'on adoptait une approche plus souple de la programmation des réunions, et si les organisations intergouvernementales programmaient leurs réunions très à l'avance et, dans toute la mesure du possible, rendaient les services disponibles lorsqu'elles n'en avaient pas besoin. Ce dernier facteur est le meilleur moyen d'utiliser les ressources de la façon la plus rationnelle.